



Eco-conception pour la marque d'équipements équestres Tacante



- Produire autrement
- Île-de-France

Pourquoi agir ?

Tacante est une marque d'équipements équestres positionnée sur l'innovation et le haut de gamme dont les produits sont commercialisés en ligne. La responsabilité environnementale et sociétale fait partie de ce positionnement et l'entreprise souhaite proposer des produits durables à des cavaliers responsables. Dès septembre 2014, elle a mis en place un programme complet autour de cet axe. En 2015, elle a souhaité se faire accompagner par une agence spécialisée pour intégrer l'éco-conception dans le développement de ses produits.

L'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la phase de conception d'un produit, qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service. Cette intégration repose sur une approche globale et multicritères de l'environnement et sur la prise en compte des impacts du produit tout au long de son cycle de vie. Elle permet de limiter les impacts sur l'environnement, de générer des économies financières (par exemple en réduisant les matières premières), et de créer un avantage concurrentiel non négligeable.

Pour Tacante, cette démarche visait 3 objectifs :

- connaître les impacts environnementaux de son premier produit (un tapis de selle technique) ;
- s'assurer de la pertinence de sa démarche environnementale en termes de retombées économiques ;
- sensibiliser les utilisateurs à la protection de l'environnement

Cette action a été accompagnée par la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME.



TACANTE

Organisme

Elastopôle

Partenaire

Direction régionale Île-de-France de l'ADEME

Coût (HT)

Montant total : 18,2 k€

Financement

ADEME : 12,8 k€

Chiffres clés

- 7 900 bouteilles en plastiques recyclées en fil polyester
- 50% de matières premières économisées
- Division des volumes produits par 10
- 0,35 € économisés par article sur les coûts de polybags

Date de lancement

2015

Présentation et résultats

Bonnes pratiques téléchargeables sur notre site : <http://bonnes-pratiques-idf.ademe.fr>

Enseignements :

Mme Delphine Lemaire, Responsable RSE chez Tacante :

“Le guide de l'éco-conception élaboré pour notre premier produit est devenu l'outil de référence pour tous nos nouveaux développements. Il nous a également permis d'identifier de nouveaux axes d'améliorations et de gains potentiels”.



Le cycle de vie du tapis de selle
Source: Tacante

Tacante a tout d'abord effectué l'analyse du cycle de vie (ACV) du produit selon les normes ISO 14040 et 14044. Cela a permis de constater que l'utilisation quotidienne du tapis de selle était très le point le plus impactant. L'entreprise a ensuite travaillé sur 5 aspects :

- Le choix du design** : le produit est conçu dans un assemblage mono-matière 100% polyester issu en partie de bouteilles en plastique recyclées. La coupe a été étudiée pour limiter les chutes, ce qui permet de réduire de 50% les matières premières et de limiter la production de déchets. De par son architecture, le tissu employé évacue par ailleurs efficacement la transpiration, ce qui facilite le séchage et permet d'espacer les lavages. Enfin, la réduction des emballages a permis de générer une économie de 0,35€ par article sur les coûts de polybags et de réduire les coûts de manutention.
- Le choix des matières premières** : les tissus sont certifiés Oeko-Tex® et sont traçables (d'origine française ou de pays limitrophes). Ils respectent plusieurs critères : impact environnemental ; substances de traitement utilisées ; résistance.
- La fabrication** : pour limiter l'empreinte carbone de la production, les prestataires situés en France sont favorisés et la confection est réalisée à Troyes. La proximité permet de limiter les coûts de transport et de stockage, les volumes produits ayant été divisés par 10. Elle facilite en outre le contrôle de la responsabilité environnementale et sociale (par exemple en ce qui concerne la gestion des chutes ou des produits non finis).
- L'usage** : pour réduire le poste le plus impactant de son produit, Tacante sensibilise les utilisateurs à la consommation raisonnée. L'entreprise rappelle ainsi que ses produits ont une durée de vie prolongée, qu'ils peuvent être entretenus de façon économe en énergie et en eau grâce au traitement antibactérien Polygiene et à leur structure souple limitant l'encombrement du lave-linge.
- La fin de vie** : Tacante propose de reprendre les tapis usés pour les réparer à l'aide de pièces détachées ou via un réseau certifié de réparateurs, ou de les recycler lorsque les produits sont trop endommagés.

Focus

Dans une démarche de qualité et d'amélioration continue, Tacante a construit un guide interne qui sert de référence pour les nouveaux projets. Il permet d'identifier sans cesse les axes d'amélioration et d'inscrire le principe d'éco-conception dès la naissance d'un projet.

Facteurs de reproductibilité

L'Institut de Développement des Produits et le Pôle Eco-conception et Management du Cycle de Vie ont produit en 2014 une étude intitulée « *La profitabilité de l'éco-conception : une analyse économique* » qui démontre que les entreprises développant une démarche d'innovation bénéficient d'au moins 5 gains environnementaux majeurs et que la marge bénéficiaires des produits éco-conçus est supérieure en moyenne de 12% par rapport à celle des produits conventionnels. Quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité, toutes les entreprises sont donc concernées par les bénéfices rapides qu'elles peuvent tirer de l'éco-conception.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/eco-conception
- Le site de la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME : www.ile-de-france.ademe.fr
- Le site de Tacante : www.tacante.com

CONTACTS

- Tacante : contact@tacante.com
- Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
Tél : 01 49 01 45 47
ademe.ile-de-france@ademe.fr